

BILAN COVID-19 DANS LA CAPITALE-NATIONALE

La région de Charlevoix passe au palier rouge

Québec, le 13 octobre 2020 – La Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale annonce la confirmation 125 nouveaux cas dans les dernières 24 heures et d'un nouveau décès. Ceci porte le total à 6 292 personnes infectées, dont 4 800 sont maintenant considérées comme guéries, ainsi qu'à 247 décès.

Dans les hôpitaux désignés de la région, responsables pour l'Est-du-Québec, on compte actuellement 91 personnes hospitalisées, dont 8 cas aux soins intensifs.

Bilan des éclosions en milieu d'hébergement (cumulatif)

Installations	Total usagers positifs	Total employés Positifs	Total Décès
Résidence intermédiaire Clairière Du Boisé	11	19	1
RPA Place Alexandra	41	15	8
RPA Kirouac	15	< 5	2
RPA Humanitae	5	12	1
Le Marquisat Saint-Louis des Plaines	14	10	0
Résidence Belle Époque	33	14	8
Centre d'hébergement Hôpital général de Québec	25	14	1
Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes	14	27	3
Centre d'hébergement Saint-Augustin	25	32 ⁽⁺²⁾	6
Manoir Manrèse (Pavillon Murray)	31 ⁽⁺¹⁾	8	0
Résidence intermédiaire Bahia	3	< 5	1
RPA Manoir St-Amand	32 ⁽⁺¹⁾	11	8
Résidence Chanoine-Scott	1	< 5	0
RPA Résidence du Collège	9	< 5	1
CHSLD Limoilou	1	< 5	0

Installations	Total usagers positifs	Total employés Positifs	Total Décès
CHSLD Saint-Marc-des-Carières	1	< 5	0
RI des 3 Ormes	6 ⁽⁺¹⁾	< 5	0
RPA Les Jardins de la Noblesse	15	< 5	0
Complexe O'Sommet Donnacona	25 ⁽⁺¹⁾	< 5	0
Manoir de L'Ormière	4	< 5	0
Résidences Jazz Sainte-Foy	4	< 5	0

La région de Charlevoix passe au palier rouge

Le gouvernement du Québec a annoncé aujourd'hui que le sous-territoire de Charlevoix passait au palier rouge du système d'alertes régionales.

Le palier d'alerte maximale rouge applique des mesures plus restrictives, pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant toutefois un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

La plupart des mesures, comme la fermeture des restaurants, des bars et des autres lieux concernés, entreront en vigueur le vendredi 16 octobre. Toutefois, certaines mesures, notamment celles concernant les milieux scolaire et sportif, entreront en vigueur le lundi 19 octobre. Les règles applicables au territoire de palier rouge continuent de s'appliquer pour la personne qui y réside lors de ses déplacements en dehors de son territoire.

Pour la population et les entreprises de Charlevoix, l'atteinte du palier rouge correspond à la mise en place des mesures suivantes :

À domicile (au chalet comme à la maison) :

- Les visiteurs d'une autre adresse sont interdits même à l'extérieur, sauf pour les personnes qui habitent seules. Ces dernières ont le droit de choisir une seule personne provenant d'une autre adresse qu'elles pourront recevoir pendant la période d'alerte maximale;
- Un proche aidant a le droit de visiter une personne qui a besoin de soutien;
- Les personnes offrant un service ou un soutien, comme un plombier, un technicien Internet ou une infirmière à domicile, ont le droit de se présenter chez vous si vous avez besoin.

Dans les milieux de vie pour aînés : CHSLD, RPA et RI

- Une visite à des fins humanitaires est permise;
- La visite d'un proche aidant est permise;
- Ces visites doivent se limiter à un maximum d'une personne à la fois, pour un total de deux personnes par jour.

Dans les lieux publics :

- Les rassemblements sont interdits, sauf dans les lieux de cultes et de funérailles où ils doivent se limiter à 25 personnes et un registre des invités doit être tenu;
- Les déplacements non essentiels vers d'autres régions, peu importe sa couleur, et à l'extérieur du Québec ne sont pas recommandés, mais pas spécifiquement interdits;
- Dans les manifestations, le port du masque est obligatoire.

Les commerces et services qui seront fermés :

- Salles à manger et terrasses de restaurants, mais les commandes à emporter et les livraisons sont toujours possibles;
- Bars, brasseries, tavernes;
- Salles de spectacles;
- Cinémas;
- Théâtres;
- Bibliothèques;
- Musées;
- Casinos;
- Gyms et salles de sports.

Les commerces et services qui demeurent ouverts :

- Commerces;
- Centres commerciaux;
- Boutiques;
- Entreprises;
- Entreprises de soins personnels et esthétiques, comme les salons de coiffure;
- Services de santé en cabinet privé, comme un ostéopathe ou un psychologue, à condition que les soins prodigués nécessitent la présence d'une seule personne;
- Organismes communautaires.

Situation dans les écoles

Pour obtenir un portrait global de la situation dans les centres de services scolaires ou commissions scolaires et les établissements scolaires concernant la COVID-19, vous référer à [la liste des écoles des réseaux scolaires public et privé](#)

Où aller pour effectuer un dépistage?**À Québec**

Présentez-vous au sans rendez-vous du Centre de dépistage de Place Fleur de Lys tous les jours de 7 h à 20 h et du Centre de dépistage Sainte-Foy, au 2400 avenue Dalton, tous les jours de 7 h à 20h.

La nouvelle clinique avec rendez-vous de Beauport, située au 639 rue Clémenceau, est ouverte quant à elle du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. Pour prendre un rendez-vous, appelez au 418 644-4545.

Les services de dépistage à ExpoCité sont dorénavant déplacés à l'intérieur, avec un service ambulatoire, afin d'offrir plus de confort aux travailleurs en période automnale. Notez qu'il ne sert à rien de se présenter dans cette nouvelle clinique ambulatoire sans avoir obtenu au préalable un coupon avec rendez-vous dans une file d'attente de Fleur-de-Lys ou du Parc Colbert.

À Beaupré

Promenades Sainte-Anne, au 10909, boulevard Sainte-Anne, local 14, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h sur rendez-vous seulement. Pour prendre un rendez-vous, appelez au 418 644-4545.

À Charlevoix

Contactez le 418 644-4545 pour obtenir un rendez-vous ou présentez-vous au sans rendez-vous à la clinique désignée de dépistage de Saint-Hilarion (Centre des loisirs) située au 346, route 138, selon l'horaire établi disponible sur le site Internet du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

À Portneuf

Contactez le 418 644-4545 pour obtenir un rendez-vous ou présentez-vous au sans rendez-vous à la clinique désignée de dépistage COVID-19, située au 160 avenue du Couvent, Donnacona, et ouverte tous les jours, de 8 h à 16 h.

-30-

Source et renseignements :

Direction adjointe des communications - relations médias

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Tél. : 418 266-1019, poste 1539 relations.medias.ciusscn@sss.gouv.qc.ca



www.ciusscn.ca